

5^e tournoi Série B du Snooping Mouscron (H443)



Dimanche 20 janvier 2019

1. **Local** : Hall Max Lessines, rue des Prés 84/b, **7700 Mouscron**.
2. **Inscriptions** : Les inscriptions doivent être faites via le site officiel de la fédération (resultats.aftt.be/tournois) ou par mail à tournoi@snoopingmouscron.be. Un accusé de réception sera envoyé pour chaque inscription reçue.
3. Le Juge-Arbitre du tournoi est Isabelle Beumier (bisabelle@hotmail.com).
4. **Renseignements** : Aurélien Delnatte (0479/91.32.19 ou tournoi@snoopingmouscron.be).
5. Les inscriptions seront clôturées **le mercredi 16 janvier 2019 à minuit**.
6. Toute inscription, après la date de clôture, ne sera pas prise en compte.
7. L'élaboration des tableaux aura lieu le **vendredi 18 janvier 2019** au domicile du juge-arbitre.
8. Le tournoi est réservé aux personnes affiliées à l'une des Ailes de la F.R.B.T.T. ainsi qu'aux personnes souhaitant se tester au tennis de table, une série leur est réservée, la série non-affiliés. **Autorisé par le CP Hainaut sous le n°HAI-1819-47.**
9. Le tournoi se jouera suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
10. L'horaire suivant sera d'application :

Messieurs

08h30 : série E0/E2 + série NC
09h30 : série Non-Affiliés
10h30 : série D0/D2 + série E4/E6
12h30 : série D4/D6 + série B
14h30 : série C
16h00 : série B spéciale

Dames

09h30 : série D
11h30 : série C + série NC
14h00 : série B
16h00 : série B spéciale

11. Chaque joueur peut s'inscrire dans la série de son classement **et** une série supérieure.
12. Les dames participent au tournoi avec leur classement « Dames » et doivent obligatoirement s'inscrire dans leur série de classement Dames. Elles peuvent ensuite choisir leur 2^{ème} série « Messieurs » ou « Dames ».
13. Le premier tour de chaque série se fera par poules de 4 (dans la mesure du possible). La suite de la compétition se fait par élimination directe.
14. Toutes les rencontres se joueront en trois sets gagnants de 11 points (au meilleur des 5).
15. Le dernier de chaque poule, ainsi que le perdant dans le tableau final, est susceptible d'arbitrer un des matchs suivants. En cas de manquement, l'amende réglementaire de **12,50€** sera appliquée.

16. Chaque joueur doit se faire pointer auprès du juge-arbitre dès son arrivée et ceci au moins 30 minutes avant le début de sa série. Tout(e) absent(e) au début de sa série pourra être immédiatement scratché(e).
17. Les matchs auront lieu sur **20** tables bleues avec balles **GEWO 3* 40+ blanches**.
18. Un droit d'inscription de **6€** pour une série ou **10€** pour deux séries vous sera demandé. Celui-ci sera à régler à la caisse prévue à cet effet en début de compétition.
19. Les joueurs inscrits, mais régulièrement absents, sont priés de verser le montant de leur inscription dans les 15 jours, sur le compte du club (BE59 7512 0872 3226). Passé ce délai, les noms de ces joueurs seront communiqués au CPH qui prendra les mesures nécessaires.
20. Des prix en espèces et des lots récompenseront les participants en fonction des séries et du nombre de participants par séries.
21. En fonction du nombre d'inscrits, le juge-arbitre se réserve le droit de modifier la composition des séries.
22. Une restauration sera disponible durant toute la durée du tournoi.
23. La tenue sportive sera exigée à la table. Et elle devra être conforme aux règlements de l'ITTF.
24. Il est interdit de fumer dans la salle, ainsi que de manger et d'y amener des boissons contenues dans du verre.
25. Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident durant le tournoi.
26. Le Juge-Arbitre ou ses adjoints prendront toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.
27. Toute inscription engendre l'acceptation de ce règlement.